

Rapport de la commission des finances pour le préavis N° 06/2025

Rénovation de la place de jeux du collège et aménagement du préau de l'école.

Le 9 avril 2025, le syndic Johann Theux et le vice-syndic Théo Lavanchy, ont présenté aux membres de la commission des finances représentée par Roland Tacheron, Yves Mischler, Michaël Krenger, Pascal Heim et Hans-Jörg Brechbühl les différents points du dit préavis. Nous les remercions pour les explications données et les réponses à nos diverses questions.

La commission des finances s'est réunie le 15 avril 2025 afin de débattre sur ces sujets.

La rénovation de la place de jeux paraît être une évidence vu la fréquentation autant des élèves de l'établissement scolaire que des enfants du village. La remise en conformité est une nécessité pour garantir la sécurité des utilisateurs.

Cependant l'aménagement du préau soulève quelques questions (surtout sur différents points d'accès)

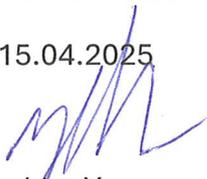
En effet le projet demande à être étudié de manière plus approfondie afin de le consolider.

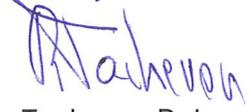
En vue de ce qui précède la commission des finances propose au Conseil communal de repousser le crédit supplémentaire d'investissement de 23'000 CHF pour le réaménagement du préau en le refusant.

Par conséquent la commission des finances vous propose d'amender le préavis n°6/2025 en refusant le préavis n°1 des conclusions tout en acceptant les points 2,3 et 4 en changeant l'orthographe du point n° 3 en mettant la phrase au singulier

Au nom de la commission des finances.

Le 15.04.2025


Mischler Yves


Tacheron Roland


Michaël Krenger


Brechbühl Hans-Jörg


Heim Pascal